

0492430A
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE POLYVALENT JULIEN GRACQ
ROUTE DE L'HIPPODROME
49601 BEAUPREAU CEDEX
Tel : 0241639662

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Autorisation de recrutement des personnels de droit public

Numéro de séance : 5

Numéro d'enregistrement : 33

Année scolaire : 2021-2022

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 15/06/2022

Réuni le : 27/06/2022

Sous la présidence de : Eric Guerineau

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise à procéder au recrutement de personnels de droit public

Assistants d'éducation

Personnels GRETA/Personnels administratifs

Personnels GRETA/Personnels d'enseignement

Accompagnant des élèves en situation de handicap

Autres

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

- la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

- le décret n°86-83 du 17 janvier 1986 relatif aux dispositions générales applicables aux agents non titulaires de l'Etat

Pour les assistants d'éducation,

- le code de l'éducation, notamment les articles L.916-1, L.916-2

- le décret n°2003-484 du 6 juin 2003 fixant les conditions de recrutement et d'emploi des assistants d'éducation

- l'arrêté du 6 juin 2003 fixant le montant de la rémunération des assistants d'éducation

Pour les contractuels GRETA,

- la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat

- le décret n°93-412 du 19 mars 1993 relatif aux personnels contractuels du niveau de la catégorie A exerçant en formation continue des adultes

Pour les accompagnants des élèves en situation de handicap,

- le code de l'éducation, notamment les articles L.351-3, L.916-1, L.916-2, L.917-1

- le décret n°2014-724 du 27 juin 2014 relatif aux conditions de recrutement et d'emploi des accompagnants des élèves en situation de handicap

- l'arrêté du 27 juin 2014 relatif à la rémunération des accompagnants des élèves en situation de handicap et modifiant l'arrêté du 6 juin 2003 fixant le montant de la rémunération des assistants d'éducation

Nombre de postes :6,7 Quotité de travail :100 % Mission confiée :surveillance

Rémunération :Indice 347 Origine du financement :Etat

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 18

Pour : 18

Contre : 0

0492430A
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE POLYVALENT JULIEN GRACQ
ROUTE DE L'HIPPODROME
49601 BEAUPREAU CEDEX
Tel : 0241639662

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Action d'intenter ou de défendre en justice

Numéro de séance : 5
Numéro d'enregistrement : 36
Année scolaire : 2021-2022
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration
Convoqué le : 15/06/2022
Réuni le : 27/06/2022
Sous la présidence de : Eric Guerineau
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-9, R.421-20
Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise les actions à intenter ou à défendre en justice
Pièce(s) jointe(s)
 Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :
S5-12 : Actions en justice
Sur proposition du président, le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à intenter des actions et à défendre en justice l'établissement

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0492430A
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE POLYVALENT JULIEN GRACQ
ROUTE DE L'HIPPODROME
49601 BEAUPREAU CEDEX
Tel : 0241639662

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Protocole pédagogique nécessaire à la certification (obtention du diplôme)

Numéro de séance : 5

Numéro d'enregistrement : 31

Année scolaire : 2021-2022

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 15/06/2022

Réuni le : 27/06/2022

Sous la présidence de : Eric Guerineau

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord pour laisser la liberté aux enseignants d'organiser leur pédagogie dans le respect des textes

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

S5-03 : Protocole pédagogique nécessaire à la certification (obtention du diplôme)

Le conseil d'administration accepte la proposition du chef d'établissement de laisser la liberté aux enseignants d'organiser leur pédagogie dans le respect des textes

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Guerineau

Prénom : Eric

Signé le: 30/06/2022 17:23:10

0492430A
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE POLYVALENT JULIEN GRACQ
ROUTE DE L'HIPPODROME
49601 BEAUPREAU CEDEX
Tel : 0241639662

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Livres et manuels scolaires

Numéro de séance : 5
Numéro d'enregistrement : 32
Année scolaire : 2021-2022
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 15/06/2022

Réuni le : 27/06/2022

Sous la présidence de : Eric Guerineau

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord pour laisser la liberté aux enseignants quant au choix des livres et manuels scolaires

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

S5-04 : Livres et manuels scolaires

Le conseil d'administration accepte la proposition du chef d'établissement de laisser la liberté aux enseignants quant au choix des livres et manuels scolaires

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Guerineau

Prénom : Eric

Signé le: 30/06/2022 17:23:18

Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0492430A
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE POLYVALENT JULIEN GRACQ
ROUTE DE L'HIPPODROME
49601 BEAUPREAU CEDEX
Tel : 0241639662

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Projet pédagogique : Stage d'observation en 1ère ST2S

Numéro de séance : 5

Numéro d'enregistrement : 39

Année scolaire : 2021-2022

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 15/06/2022

Réuni le : 27/06/2022

Sous la présidence de : Eric Guerineau

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la mise en place d'un stage d'observation en 1ère ST2S

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

S5-02 : Projet pédagogique : Stage d'observation en 1ère ST2S

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la mise en place d'un stage d'une semaine en 1ère ST2S (du 20 au 24 mars 2023).

Il autorise également le chef d'établissement à signer les contrats et conventions et à recevoir les dons et subventions inhérents à ce projet.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Guerineau

Prénom : Eric

Signé le: 30/06/2022 17:24:04

0492430A
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE POLYVALENT JULIEN GRACQ
ROUTE DE L'HIPPODROME
49601 BEAUPREAU CEDEX
Tel : 0241639662

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Don(s) de la MDL – Voyage à Londres (Term Spé langues)

Numéro de séance : 5

Numéro d'enregistrement : 40

Année scolaire : 2021-2022

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 15/06/2022

Réuni le : 27/06/2022

Sous la présidence de : Eric Guerineau

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise le proviseur à accepter un don de 1.949,30 € de la MDL du lycée, participation au voyage à Londres

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

S5-13 : Don(s) de la MDL – Voyage à Londres (Term Spé langues)

Sur proposition du président, le conseil d'administration autorise le proviseur à accepter un don de 1.949,30 € de la MDL du lycée, participation au voyage à Londres

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Guerineau

Prénom : Eric

Signé le: 30/06/2022 17:24:07

0492430A
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE POLYVALENT JULIEN GRACQ
ROUTE DE L'HIPPODROME
49601 BEAUPREAU CEDEX
Tel : 0241639662

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 5
Numéro d'enregistrement : 42
Année scolaire : 2021-2022
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 15/06/2022

Réuni le : 27/06/2022

Sous la présidence de : Eric Guerineau

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

S5-08 : Convention relative à l'acquisition des équipements mis à disposition des EPLE

Sur proposition du président, le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer et exécuter la convention relative à l'acquisition des équipements mis à disposition des EPLE

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0492430A
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE POLYVALENT JULIEN GRACQ
ROUTE DE L'HIPPODROME
49601 BEAUPREAU CEDEX
Tel : 0241639662

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 5

Numéro d'enregistrement : 37

Année scolaire : 2021-2022

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 15/06/2022

Réuni le : 27/06/2022

Sous la présidence de : Eric Guerineau

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

S5-11 : RELAIS SÉCURITÉ

Sur proposition du président, le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer et exécuter le contrat de télésurveillance avec la société RELAIS SÉCURITÉ

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Guerineau

Prénom : Eric

Signé le: 30/06/2022 17:23:59

0492430A
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE POLYVALENT JULIEN GRACQ
ROUTE DE L'HIPPODROME
49601 BEAUPREAU CEDEX
Tel : 0241639662

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 5
Numéro d'enregistrement : 38
Année scolaire : 2021-2022
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 15/06/2022

Réuni le : 27/06/2022

Sous la présidence de : Eric Guerineau

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

S5-06 : Convention CFA Métiers du sport

Sur proposition du président, le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer et exécuter la convention avec le CFA SPORT et ANIMATION PAYS DE LA LOIRE pour la formation des métiers du sport avec le concours du CREPS

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Guerineau

Prénom : Eric

Signé le: 30/06/2022 17:24:01

0492430A
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE POLYVALENT JULIEN GRACQ
ROUTE DE L'HIPPODROME
49601 BEAUPREAU CEDEX
Tel : 0241639662

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 5

Numéro d'enregistrement : 41

Année scolaire : 2021-2022

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 15/06/2022

Réuni le : 27/06/2022

Sous la présidence de : Eric Guerineau

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

S5-09 : Adhésion au groupement de commandes et de services - Sécurité incendie

Sur proposition du président, le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer et exécuter le contrat d'adhésion au groupement de commandes et de services relatifs à la Sécurité Incendie des collèges et lycées publics de Maine et Loire

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

0492430A
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE POLYVALENT JULIEN GRACQ
ROUTE DE L'HIPPODROME
49601 BEAUPREAU CEDEX
Tel : 0241639662

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 5
Numéro d'enregistrement : 30
Année scolaire : 2021-2022
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration
Convoqué le : 15/06/2022
Réuni le : 27/06/2022
Sous la présidence de : Eric Guerineau
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54
Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Oiron,....,Fontevraud , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.
Pièce(s) jointe(s)
 Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

S5-01 : Voyages scolaires : Séjour pédagogique ...FONTEVRAUD (1ère et Term Spé ARTS)
Sur propositions du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire (cf. document joint). La participation des familles s'élève à 80 € / élève. Il autorise également le chef d'établissement à signer les contrats et conventions et à recevoir les dons et subventions inhérents à ces projets.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0492430A
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE POLYVALENT JULIEN GRACQ
ROUTE DE L'HIPPODROME
49601 BEAUPREAU CEDEX
Tel : 0241639662

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 5

Numéro d'enregistrement : 35

Année scolaire : 2021-2022

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 15/06/2022

Réuni le : 27/06/2022

Sous la présidence de : Eric Guerineau

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

S5-10 : Contrat de maintenance - LERAY SÉCURITÉ

Sur proposition du président, le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer et exécuter le contrat de maintenance des systèmes Alarme & Vidéosurveillance avec la société LERAY SÉCURITÉ

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Guerineau

Prénom : Eric

Signé le: 30/06/2022 17:23:54

0492430A
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE POLYVALENT JULIEN GRACQ
ROUTE DE L'HIPPODROME
49601 BEAUPREAU CEDEX
Tel : 0241639662

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 5

Numéro d'enregistrement : 34

Année scolaire : 2021-2022

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 18

Le conseil d'administration

Convoqué le : 15/06/2022

Réuni le : 27/06/2022

Sous la présidence de : Eric Guerineau

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

S5-07 : Convention avec le Centre Hospitalier de Cholet

Sur proposition du président, le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer et exécuter la convention avec le Centre Hospitalier de Cholet (antenne = IFAS - Institut de Formation d'Aides-Soignantes) pour la formation d'aides soignantes.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Guerineau

Prénom : Eric

Signé le: 30/06/2022 17:23:51